

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 127-2016
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.621

Déposée le: 07.06.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Augstburger (Gerzensee, UDC) (porte-parole)
Brönnimann (Mittelhäusern, pvl)
Pfister (Zweisimmen, PLR)
Oester (Belp, UDF)
Schneider (Diessbach b. Büren, UDC)
Fischer (Meiringen, UDC)
Löffel-Wenger (Münchenbuchsee, PEV)

Cosignataires: 42

Urgence demandée: Non
Urgence accordée: Non

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Renforcer la formation professionnelle et piloter efficacement la formation tertiaire

Le Conseil-exécutif est chargé de garantir que la formation professionnelle soit traitée sur un pied d'égalité avec la formation tertiaire pour ce qui est des conditions générales et des moyens financiers, et de s'assurer que les fonds alloués à la formation soient utilisés de manière judicieuse et ciblée. Pour ce faire, il doit veiller

1. à augmenter les taxes universitaires ;
2. à concevoir un système de contribution progressif qui prévoit que les taxes d'études augmentent, ou plus exactement doublent, après que le double de la durée normale du cursus a été atteint ;
3. de fixer des taxes d'études plus élevées pour les personnes au bénéfice d'une première formation.

Développement :

Au moment de choisir un métier et de se lancer dans la formation correspondante, devraient primer la capacité et les chances de s'insérer sur le marché de l'emploi et non les réflexions d'ordre financier à court terme. Cela vaut en particulier pour le canton, qui se situe dans le segment inférieur pour ce qui est des taxes d'études moyennes pratiquées.

Les incitations financières visant à encourager les jeunes de s'engager sur la voie universitaire remontent à une époque depuis longtemps révolue, quand les études étaient réservées aux enfants issus de familles aisées et qu'il n'existait pas encore de durée normale de cursus. Aujourd'hui, la situation sociétale et économique est tout autre. Nombreux sont ceux et celles qui optent pour des études dans une haute école parce qu'à court terme, c'est le moyen le plus simple et le plus avantageux de décrocher un diplôme. La formation professionnelle risque d'être reléguée au second rang, celle-ci étant souvent associée à des coûts élevés. Le système de formation duale, qui a pourtant fait ses preuves, est mis en péril. S'il prévoit des passerelles entre la formation professionnelle et l'université, l'inverse se révèle plus ardu, tant il est difficile pour un diplômé universitaire sans expérience professionnelle d'exercer un métier concret, par manque de pratique mais aussi parce que les entreprises ne peuvent plus se permettre, pour des raisons d'efficacité, de devoir d'abord former des collaborateurs sur une longue période. A fortiori lorsque ceux-ci réclament des salaires plus élevés, au motif qu'ils ont fait des études.

Si l'on ne tient pas compte des entités publiques et parapubliques, qui absorbent une grande partie des diplômés en lettres et en sciences sociales, les entreprises ont besoin de bons spécialistes dotés de compétences proches de la pratique et non de généralistes qui doivent d'abord encore acquérir des connaissances techniques approfondies. Or il semble de plus en plus attrayant d'enchaîner les semestres et les types d'études plutôt que d'entrer sur le marché de l'emploi. Il incombe aux politiques de corriger les effets pervers du système et de veiller à ce qu'au moment de choisir un métier, les jeunes se concentrent sur la formation professionnelle ainsi que sur les chances de s'insérer sur le marché du travail et acquièrent les compétences demandées au quotidien dans les entreprises. Sans compter que cela permettrait de lutter contre le manque de main-d'œuvre qualifiée tant débattu.

Le faible taux chômage des jeunes et la capacité d'innovation de la Suisse résultent d'une politique prévoyante. Pour pérenniser cette situation, il faut prendre les mesures qui s'imposent, à plus forte raison dans un canton comme le nôtre qui, s'il veut se développer, doit donner les impulsions dont les entreprises et l'économie ont urgemment besoin.